

Check liste Chef d'Entreprise



Comment bien gérer la crise Covid19 ?

Je contacte mon expert-comptable pour :

- Recevoir un mandat tiers déclarant pour mettre en place l'activité partielle dans mon entreprise

NB : Nous disposons d'un délai de 30 jours avec effet rétroactif. Attention, ne semblerait concerner que les entreprises contraintes par le décret...Problème notamment de notes discordantes concernant par exemple le BTP

- Lui communiquer les justificatifs d'arrêt de travail de mes salariés contraints de garder leurs enfants ou les personnes à risque élevé.

NB : Déclaration préalable à effectuer sur <https://declare.ameli.fr/>

- En cas de difficultés, demander le report :
 - o a. De mes cotisations URSSAF
 - o b. De mes impôts directs (impôt sur les sociétés, CFE, CVAE)

NB : A ce jour, le règlement de la TVA du mois de Mars n'est pas concerné par cette mesure. Si difficultés avérées, on peut demander un échelonnement.

- En cas de difficultés, demander l'aide des 1 500 € pour les entrepreneurs individuels
 - o Confère le volet Fonds de solidarité

Je contacte mon établissement bancaire pour :

- Un report des échéances de mon prêt bancaire et/ou des loyers de crédit-bail,
- Demander des précisions sur la couverture de mon assurance de prêt,
- Faire opposition aux prélèvements des charges fiscales et sociales,
- Demander des précisions sur la couverture de mon assurance de prêt,
- La BPI peut aussi vous aider.

Je contacte mon assureur

- Pour connaître les caractéristiques de ma couverture d'assurance en cas de perte d'exploitation ou perte de denrées périssables.

Je contacte mes fournisseurs d'énergie

- Pour demander la suspension de mes prélèvements relatifs à mon contrat gaz ou/et électricité.

Je contacte mon propriétaire (s'il s'agit d'un institutionnel)

- Pour demander la suspension des paiements de mes loyers et de mes charges.
- La déclaration du ministre ne concernait pas les propriétaires privés.

Je gère mon PAS depuis mon espace personnel

- Je peux me connecter sur mon espace personnel impots.gouv.fr si je souhaite reporter une échéance de prélèvement à la source rubrique « Gérer mon prélèvement à la source »

Maintien de mon activité professionnelle : je protège mes salariés